



GUIDE DE FIN DE LOCATION

Préparez-vous à votre prochaine expérience Cadillac



LE MOMENT D'UNE NOUVELLE AVENTURE EST ARRIVÉ

Vous avez l'habitude de planifier. Votre contrat tirant à sa fin, nous sommes là pour vous aider à trouver votre prochain véhicule Cadillac.

Ce guide comprend les outils pour vous aider à vous y retrouver dans le processus de fin de location. Vous pouvez également vous rendre sur le site gmfinancial.ca/fr-ca/lease-end.html

QUE DEVRIEZ-VOUS FAIRE AVEC VOTRE VÉHICULE GM PRÉSENTEMENT LOUÉ?

- Acheter ou louer un véhicule Cadillac ou GM neuf
- Acheter le véhicule présentement loué
- Remettre votre véhicule loué

QUE CONDUIREZ-VOUS À CETTE DATE L'AN PROCHAIN?

Cadillac et GM développent constamment de nouveaux modèles excitants à l'intention de ses clients. Rendez-vous sur Cadillac.ca ou GM.ca pour voir les nouveaux modèles et décider lequel répond à vos besoins.



CADILLAC

TABLE DES MATIÈRES

- 02 VOS OPTIONS À LA FIN DU BAIL
- 03 ÉCHANGEZ VOTRE VÉHICULE
- 04 REMETTEZ VOTRE VÉHICULE
- 05 SÉLECTIONNEZ VOTRE PROCHAIN VÉHICULE CADILLAC
- 06 PRENEZ UN RENDEZ-VOUS D'INSPECTION
- 07 PASSEZ EN REVUE L'ÉTAT DE VOTRE VÉHICULE
- 11 FOIRE AUX QUESTIONS
- 12 CONTACTEZ-NOUS

VOS OPTIONS À LA FIN DU BAIL

OPTION 1

Remettez votre véhicule Cadillac et achetez ou louez un véhicule Cadillac ou GM neuf

Êtes-vous prêt à prendre le volant de votre prochaine Cadillac? Passez chez le concessionnaire Cadillac le plus près pour faire l'essai routier du véhicule qui vous convient. Il s'agit aussi là d'une occasion superbe de discuter du kilométrage excédentaire et de l'état de votre véhicule.

1. Prenez un rendez-vous avec le concessionnaire Cadillac duquel vous avez loué votre véhicule.
2. Choisissez votre prochain véhicule Cadillac ou GM et discutez des meilleures options de financement pour vous.
3. Remettez votre véhicule ou structurez un nouveau financement pour utiliser votre véhicule actuel comme reprise.

OPTION 2

Achetez le véhicule Cadillac présentement loué

Vous pouvez acheter le véhicule Cadillac que vous louez en tout temps au cours de votre contrat. Voici comment :

1. Communiquez avec le concessionnaire Cadillac d'origine pour discuter des options de financement.
2. Communiquez avec le concessionnaire ou appelez la Financière GM au 1-800-668-9777 pour demander un prix de rachat.
3. Suivez les instructions fournies pour effectuer votre achat.

OPTION 3

Remettez votre véhicule

Retournez le véhicule chez le concessionnaire Cadillac duquel vous l'avez loué. N'oubliez pas de remettre le manuel du propriétaire, le jeu de clés supplémentaire et tous les autres accessoires fournis avec le véhicule.

1. Prenez le temps de vérifier l'état de votre véhicule.
2. Une inspection gratuite du véhicule sera organisée et effectuée par une entreprise d'inspection autorisée par la Financière GM.
3. Prenez un rendez-vous avec le concessionnaire d'origine pour remettre votre véhicule.
4. Songez acheter ou louer un véhicule Cadillac ou GM neuf.

ÉCHANGEZ VOTRE VÉHICULE



CT4-V

LA VIE EST FAITE DE CHOIX

Si vous devez payer des frais de kilométrage excédentaire ou d'usure, ou si vos besoins en véhicule ont changé et que vous songer passer au volant d'un véhicule GM neuf, discutez échanger le véhicule loué avec votre concessionnaire GM originaire.

- Prenez rendez-vous avec le concessionnaire Cadillac duquel vous avez loué votre véhicule.
- Discutez en détail de la reprise et de l'équité possible de votre véhicule.
- Structurez avec le concessionnaire un nouveau contrat de location ou un financement avec le véhicule courant comme reprise.

REMETTEZ VOTRE VÉHICULE

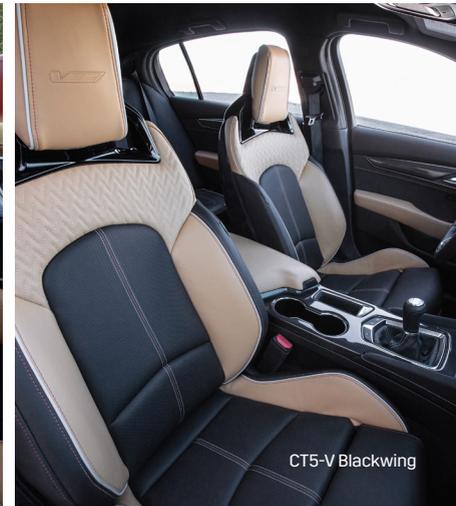
Une fois le véhicule inspecté et toute réparation effectuée, organisez la remise de votre véhicule loué à un concessionnaire Cadillac.

- Prenez rendez-vous avec le concessionnaire duquel vous avez loué votre véhicule.
- Le concessionnaire vous remettra un Reçu pour le retour du véhicule.
- Ce document constitue la preuve que le véhicule a été retourné et confirme le kilométrage actuel.

Dans les 60 jours suivant la remise, vous pourriez recevoir une facture finale pour les frais de kilométrage et d'usure excédentaires et tout montant encore dû au contrat. Nous vous encourageons à discuter des frais possibles en fin de contrat avec votre concessionnaire GM avant la remise du véhicule; ou téléphonez à la Financière GM au 1-800-668-9777.



XT6 Sport avec groupe platine



CT5-V Blackwing

SÉLECTIONNEZ VOTRE PROCHAIN
VÉHICULE CADILLAC

POUR L'AMOUR D'UNE NOUVELLE VOITURE

Nous voulons vous aider à trouver le véhicule Cadillac ou GM neuf qui vous convient. Rendez-vous sur [Cadillac.ca](https://www.Cadillac.ca) ou [GM.ca](https://www.GM.ca) pour en apprendre plus sur les plus récentes nouveautés de Chevrolet, Buick, GMC et Cadillac. Vous pouvez même construire votre prochain véhicule en ligne, sur le site web de chaque marque. Et n'oubliez pas de demander à votre concessionnaire Cadillac quelles sont les offres et les promotions courantes.



**CONSIDÉREZ L'UN DE CES MODÈLES CADILLAC
POPULAIRES POUR VOTRE PROCHAIN
CONTRAT DE LOCATION OU ACHAT :**

XT4

XT5

XT6

CT4

CT4-V

CT5

CT5-V

Escalade/ESV

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS D'INSPECTION

UNE QUESTION DE COMMODITÉ

Avant de remettre votre véhicule loué, vous devez compléter une inspection gratuite du véhicule par l'entreprise d'inspection autorisée par la Financière GM. Celle-ci communiquera avec vous afin d'organiser un rendez-vous pour l'inspection; elle peut être faite chez le concessionnaire Cadillac d'origine, chez vous ou au travail.

Au cours de cette inspection, l'agent désigné dressera l'état du véhicule et identifiera les points d'usure. Une fois le véhicule inspecté, vous recevrez des instructions sur la façon d'accéder à votre rapport en ligne.

En organisant l'inspection chez un concessionnaire Cadillac, ce dernier pourra vous offrir des suggestions utiles concernant les réparations afin de tenir au minimum les déboursés directs. Il pourra aussi vous aider à déterminer quelles réparations pourraient être couvertes par la garantie du fabricant.

Une fois les réparations effectuées et avant de retourner votre véhicule loué, transmettez par la poste, télécopie ou courriel les factures de réparation payées à la Financière GM afin qu'une note de crédit puisse être appliquée à votre compte.

Si vous décidez de ne pas faire réparer les points d'usure excessive, ces frais seront alors portés à votre compte et vous recevrez une facture par la poste.

FAITES PARVENIR VOS FACTURES DE RÉPARATION À :

La Financière GM
a/s de : Service de l'usure
2001, av. Sheppard Est, bureau 600
Toronto, ON M2J 4Z8
Télécopie : 1-866-497-7477
cservice@gmfinancial.com

Liste de contrôle pour l'inspection

- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur du véhicule

Assurez-vous que tout l'équipement est là, notamment :

- toutes les clés et manettes
- le manuel du propriétaire
- la 3^e rangée de sièges (le cas échéant)
- tout autre accessoire inclus dans le contrat de location
- les roues d'origine du constructeur au moment de la location
- les câbles de recharge, pour les véhicules électriques

Et n'oubliez pas vos effets personnels comme :

- lunettes de soleil
- permis de stationnement
- télécommandes de porte de garage
- roues achetées après-vente
- suppression des adresses enregistrées dans le système de navigation, les codes de portes de garage programmés et tous les numéros de téléphone enregistrés

PASSEZ EN REVUE L'ÉTAT
DE VOTRE VÉHICULE

POUR LES IMPONDÉRABLES DE LA ROUTE

Il est normal qu'au cours de la durée utile du véhicule, on puisse s'attendre à certains signes d'usure. Dans les prochaines pages du guide, nous discuterons des signes d'usure les plus courants et vous indiquerons ce que nous considérons une usure normale. En utilisant l'information fournie dans le guide, vous pouvez passer en revue l'état de votre véhicule. Le guide sert à identifier tout item qui pourrait être considéré une usure excessive qui pourrait entraîner des frais.

Si vous avez des questions sur d'autres points qui ne sont pas couverts dans le guide, appelez la Financière GM au **1-800-668-9777**.



CT5-V



Intérieur

NORMAL

Tapis



- Toute tache nettoyable.

Capitonnage



- Aucun trou de brûlure sur les sièges ou le tapis.

Éléments mécaniques



- Tous les dispositifs mécaniques fonctionnent.

EXCESSIF



- Les taches permanentes.



- Tous les trous de brûlure, coupures et déchirures.



- Tout équipement qui fonctionne mal ou pas du tout.

Extérieur

NORMAL

Accrocs et bosses



- Moins de 4 accrocs ou bosses de moins de 2,5 cm de diamètre par panneau et qui n'ont pas pénétré ou fissuré la surface peinte.

Égratignures



- Égratignures de moins de 10 cm de long qui n'ont pas pénétré ou fissuré la surface peinte.

Vitrage



- Éclats (y compris les fissures) de moins de 1 cm de diamètre n'importe où sur le pare-brise (maximum de trois éclats permis).

EXCESSIF



- Accrocs ou bosses de 2,5 cm de diamètre ou plus, ou qui ont pénétré ou fissuré la surface peinte.
- Dommages par la grêle ou perforations sur un panneau quelconque.



- Égratignures qui ont pénétré ou fissuré la surface peinte.



- Éclats (y compris les fissures) de 1 cm ou plus de diamètre n'importe où sur le pare-brise.
- Pare-brise fissuré et/ou brisé.

Jantes et pneus

NORMAL



- Profondeur de bande de roulement supérieure à 3 mm au point le plus usé (y compris la roue de secours).
- Les pneus doivent correspondre aux recommandations du constructeur.
- Les deux pneus de chaque essieu sont de type et de marque correspondants.
- Roues d'origine du constructeur.

On peut accepter les pneus d'hiver ou à neige sur un véhicule retourné entre 1^{er} novembre au 15 avril s'ils sont conformes aux exigences précédentes.

EXCESSIF



- Profondeur de bande de roulement de 3 mm ou moins au point le plus usé.
- Pneus avec accrocs, coupures ou bouchon fusible sur le flanc. Jantes avec égratignures.
- Pneus de tailles différentes. Les deux pneus de chaque essieu ne sont pas de même type ni marque.
- Pneus cramponnés.

Autres

NORMAL



- Aucun équipement manquant ou pièces brisées.
- Toute pièce de rechange qui satisfait les spécifications du constructeur en termes de conception et de qualité.

EXCESSIF



- Tout équipement manquant (y compris la commande de télédéverrouillage) ou pièces brisées.
- Toute pièce de rechange qui ne satisfait pas les spécifications du constructeur en termes de conception et de qualité.

FOIRE AUX QUESTIONS

OÙ DOIS-JE RETOURNER MON VÉHICULE?

Le concessionnaire Cadillac duquel vous avez loué le véhicule est le mieux qualifié pour vous aider avec le processus de fin de bail. Si vous avez déménagé depuis que vous avez loué votre véhicule Cadillac ou si vous désirez le remettre à un autre concessionnaire GM, appelez la Financière GM au 1-800-668-9777.

QUAND ME REMETTRA-T-ON MON DÉPÔT DE GARANTIE?

Si votre contrat incluait un dépôt de garantie, il vous sera remboursé, déduction faite de tout montant dû au titre de votre contrat, dans les 60 jours suivant la remise de votre véhicule loué.

À QUELS TYPES DE FRAIS PUIS-JE M'ATTENDRE SUR MA FACTURE FINALE?

Si vous retournez un véhicule loué, vous êtes responsable des frais liés à l'usure excessive, des versements restants, des frais de kilométrage excédentaire, des taxes, des contraventions et de toute autre somme due en vertu du contrat.

COMMENT PUIS-JE OBTENIR UN PRIX DE RACHAT?

Communiquez avec le concessionnaire Cadillac duquel vous avez loué le véhicule; il vous aidera à obtenir un prix de rachat. Encore, appelez la Financière GM au 1-800-668-9777. Ayez à portée de la main votre numéro de contrat ou le numéro d'identification du véhicule pour nous aider à relever votre compte rapidement.

PUIS-JE REMETTRE MON VÉHICULE AVANT LA FIN DU CONTRAT?

Oui. Vous pouvez remettre votre véhicule plus tôt. Toutefois, vous êtes toujours responsable pour tout montant dû en vertu de votre contrat.

Si vous avez d'autres questions ou si vous désirez de plus amples renseignements, appelez la Financière GM au **1-800-668-9777**.

CONTACTEZ-NOUS



DES QUESTIONS?

Si vous avez des questions, appelez la
Financière GM au 1-800-668-9777 ou visitez
gmfinancial.ca/fr-ca/lease-end.html

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HE)

